

« *Merci à tous mes compatriotes qui m'ont accordés leur préférence dans l'urne. Il n' y'a pas de doute je suis l'élu du peuple camerounais! Il reste comme je l'avais dit, à le prouver... Merci à tous ceux qui ont consenti d'indicibles sacrifices pour cette exaltante œuvre de ravivement politique au Cameroun. Les irrégularités auront été manifestes, ignobles (refoulement des représentants, bourrages, absence de nos bulletins dans les centres de vote, violences physiques, absence de noms sur les listes...) Nous rejetons d'ores et déjà les résultats issus de ces bureaux de vote entachés de fraude. Nous recevons les PV et nous publierons nos résultats dans les heures à suivre. Restons mobilisés. Le combat continue!* », a écrit Cabral Libii sur sa page officielle Facebook

Selon l'article 137 du code électoral, les résultats des élections devront être disponible au plus tard le 22 octobre prochain, soit 15 jours après le scrutin. C'est tout de même la responsabilité du conseil constitutionnel du rassurer la mise en disponibilité du verdict final le jour-j.